



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à douze heures zéro minutes, les membres du Conseil Municipal proclamé élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, légalement convoqué par l'envoi d'une convocation adressée par voie dématérialisée le seize janvier deux mille vingt-six par le Maire sortant, s'est réuni à la mairie.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN, Christine ROIG, Didier BOURG, Nicolas BLATGÉ, Allison PLAS, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Frédéric ORGUEIL, Nathalie CALMELS, Claire ASTOR, Sylvain MASSIÉ.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Claire ASTOR

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	11	0	11

N°2026-04-01

5.1.1

Élection du Maire

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-7, L.2122-8 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du CGCT.

Considérant que le Maire et ses adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, il est procédé à un deuxième tour de scrutin et si nécessaire, à un troisième tour à la majorité relative.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie et a déposé celle-ci dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombres de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombres de votants et de bulletins déposés dans l'urne	11
Bulletins blancs ou nuls	1



Nombres de suffrages exprimés 10
Majorité absolue 6

NOM et Prénom	Nombres de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Jean Marc BALARAN	10	Dix

Proclamation de l'élection du maire :

Monsieur Jean-Marc BALARAN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.

Monsieur Jean-Marc BALARAN a déclaré accepter d'exercer cette fonction et pris la présidence de l'assemblée pour la suite de la réunion.

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 22 mars 2026

Le Maire,

Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance

Claire ASTOR